

Demande de remboursement auprès d'une école privée

Par **Jas**, le **01/08/2019 à 09:33**

Bonjour

Je me suis inscrite à une école privée payante j'ai donner 450€ à l'inscription
Mais pour des raisons financières je ne peux commencer cette école car pour moi payer plus
de 6000€ avant la fin de l'année m'ai impossible J'ai envoyer un mail à cette école disant que
j'annulai mon inscription mais sans réponses .Que dois je faire pour obtenir mon argent

Par **Lorella**, le **01/08/2019 à 10:13**

Bonjour

Si vous n avez pas démarré la formation, les frais d inscription doivent vous être remboursés
dans les jours de l envoi de votre mail. Que dit le contrat à ce sujet ?

Par **Visiteur**, le **01/08/2019 à 19:18**

bonjour

Quand est ce que vous avez envoyé votre mail ?

Nous sommes en aout donc il est possible que la personne qui s'occupe des étudiants soit en
vacances...ou débordée par la préparation des rentrées scolaires. Vous pouvez aussi avoir
affaire à des laxistes. Sans réponse il vaut mieux aller sur place. Par contre ne vous
contentez pas de paroles. Demander une preuve écrite de désinscription pour ne pas être
engagé à payer la suite. Et comme l'a dit Lorella vérifier ce que dit le contrat que vous avez
signé.

Bon courage.